Décision 18-DCC-97 du 11 juin 2018

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Jupilou par la société Coplam 33 et le groupe Carrefour

Posted on: 27 juin 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Carrefour et M. Ducasse
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	un fonds de commerce sous enseigne Carrefour Market appartenant à la société Jupilou

Lire

Le texte intégral
34.11 Ko